



Abandon de poste cdi aucun signe de vie de l'employeur

Par **Mathildeb**, le **10/12/2015** à **13:57**

Bonjour,

J'ai fait une demande de rupture à l'amiable auprès de mon responsable à la sortie de mon congés maternité. Je n'ai jamais eu de retour car celui-ci n'a pas transmis les éléments au drh et à simplement dit que je démissionnais. Mais ce n'était pas vrai. Comme je voyais les choses se dégrader et que mon responsable ne me disait rien, j'ai abandonné mon poste le 09/10. Je n'ai plus de salaire depuis mon abandon de poste. Ce qui est normal. J'ai contacté le drh qui m'a dit qu'un courrier était parti il y plus d'une semaine maintenant. Mais Je n'ai reçu aucun courrier à ce jour. Deux mois se sont passés, J'aimerais savoir ce que je dois faire pour simplement quitter cette boîte au plus vite.

Par **aliren27**, le **10/12/2015** à **14:05**

bonjour,

[citation]J'aimerais savoir ce que je dois faire pour simplement quitter cette boîte au plus vite.[/citation]

donner votre démission, car aucune obligation de vous licencier, simplement de vous demander les raisons de votre absence.

Cordialement